

Projet de Service SESSAD Mosaïc

2024
-
2029



AFAEDAM

Association Familiale pour l'Aide
aux Enfants et adultes Déficients de
l'Agglomération Messine

**SESSAD
MOSAÏC**

SOMMAIRE

Introduction

1. L'AFAEDAM et son projet associatif
2. Le SESSAD et sa présentation générale
 - 2.1 L'histoire du SESSAD
 - 2.2 Les missions et territoire d'intervention
 - 2.3 La réglementation et les valeurs qui guident l'action
3. Parcours de l'enfant de son admission jusqu'à sa sortie
4. Les caractéristiques du public accueilli et ses besoins
5. Les prestations du service
6. Conditions d'organisation et fonctionnement du service
 - 6.1 Les locaux
 - 6.2 Nature de l'offre de service et son organisation
 - 6.2.1 Les professionnels compétences et qualifications
 - 6.2.2 La dynamique du travail d'équipe et l'interdisciplinarité
 - 6.2.3 Le soutien aux professionnels
7. Le partenariat
8. La démarche d'amélioration continue de la qualité
9. La bientraitance, lutte et prévention contre les risques de maltraitance
10. Bilan des actions du précédent projet
11. Plan d'actions des 5 années à venir

Introduction

« Ce projet de service du SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) s'inscrit dans une démarche de continuité et d'adaptation de l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap. Son élaboration repose sur un travail approfondi d'évaluation interne et externe, permettant d'identifier les points forts de notre service ainsi que les axes d'amélioration à développer pour répondre aux attentes de nos usagers et de leurs familles.

Nous avons mené des entretiens avec les familles, les enfants, ainsi que les partenaires professionnels et institutionnels pour mieux comprendre leurs besoins, leurs attentes et leurs perspectives. Ces retours ont été particulièrement précieux pour ajuster nos pratiques et renforcer la cohérence de notre accompagnement. Le projet tient compte des spécificités du territoire, des besoins en évolution, et vise à maintenir une relation de proximité et de confiance avec les familles. En nous appuyant sur ces éléments, nous avons défini des objectifs clairs pour améliorer la qualité des prestations, renforcer le suivi individualisé et favoriser l'inclusion sociale et scolaire des jeunes accompagnés. Ce projet de service se veut ainsi une réponse adaptée et évolutive aux besoins des enfants, tout en valorisant les compétences et l'expertise de notre équipe pluridisciplinaire. Il s'agit de continuer à construire un accompagnement personnalisé et ajusté, en restant à l'écoute des attentes de chacun.

Ce projet de service repose sur des valeurs fondamentales qui guident notre action au quotidien : la solidarité, l'engagement et la bienveillance. La **solidarité** se manifeste à travers notre volonté de créer un réseau de soutien entre les familles, les enfants, les partenaires et les professionnels, afin de favoriser un accompagnement collectif et inclusif. **L'engagement** de notre équipe se traduit par une présence constante auprès des enfants et de leurs familles, avec une volonté d'adapter nos interventions aux besoins spécifiques de chacun, et de s'investir pleinement pour leur épanouissement. Enfin, **la bienveillance** est au cœur de notre démarche : elle consiste à garantir le respect, la dignité et le bien-être de chaque enfant accompagné, en veillant à créer un climat de confiance et de respect mutuel. Ces valeurs sont le socle de notre projet et orientent chacune de nos actions pour offrir un accompagnement de qualité à tous les jeunes que nous accueillons.

Une réflexion est en cours concernant le passage en dispositif. Des actions sont déjà mises en place et d'autres sont en cours de réflexion. Elles feront l'objet de groupes de travail au sein du pôle enfance au deuxième semestre 2025.



I. L'AFÆEDAM ET SON PROJET ASSOCIATIF

L'Association Familiale d'Aide aux Enfants et Adultes DÆficients de l'AgglomÆration Messine a ÅtÆ crÆeÆe en 1961.

Les orientations s'inscrivent dans le respect des textes rÆglementaires :

- **Loi du 30 juin 1975**, loi d'orientation en faveur des personnes handicapÆes. La reconnaissance du droit de chacun Å une Åducation figurait dans l'article 1.
- **Le dÆcret 89-798 du 27 octobre 1989** et sa circulaire d'application qui dÆfinissent le statut, la nature et les missions du SESSAD.
- **Loi 2002-02 du 02/01/2002** rÆnovant l'action sociale et mÆdicosociale.
- **Loi du 11/02/2005** pour l'ÆgalitÆ des droits et des chances, la participation et la citoyennetÆ des personnes handicapÆes, en affirmant notamment le principe de scolarisation en milieu ordinaire pour tout enfant en situation de handicap ou encore le maintien de l'enfant dans des lieux communs.
- **Loi 2009-879** : HPST (hÆpital, patient, santÆ et territoire).
- **DÆcret du 02 avril 2009** relatif Å la scolarisation des enfants et des adolescents handicapÆs et Å la coopÆration entre Åtablissements scolaires et Åtablissements et services mÆdicosociaux.
- **Projet RÆgional de SantÆ Grand Est 2018-2028**
- **Recommandations des bonnes pratiques professionnelles** de l'ANESM (Agence Nationale de l'Ævaluation et de la qualitÆ des Åtablissements et Services sociaux et MÆdico sociaux) Novembre 2020.

L'AFÆEDAM a pour ambition le plein Åpanouissement, tout au long de leur parcours de vie, des personnes en situation de handicap intellectuel, ou prÆsentant une altÆration du comportement adaptatif, qu'elle accompagne. Plus largement, de par son engagement militant direct au plan local, et via son appartenance au rÆseau national UNAPEI, elle Åuvre pour une Åvolution de la SociÆtÆ permettant d'inclure pleinement les personnes en situation de handicap.

Elle dÆfend le respect de la dignitÆ et met en Åuvre une dÆmarche de bientraitance favorisant l'autodÆtermination et le bien-Ætre de chaque personne accompagnÆe, le tout dans un environnement inclusif, bienveillant et sÆcurisÆ.

Son action s'inscrit autour des 3 valeurs fortes suivantes :



1. ENGAGEMENT

L'AFÆDAM défend ses missions, elle est force d'initiatives et s'investit pleinement au service de la cause qu'elle porte.



2. SOLIDARITÉ

L'AFÆDAM défend/favorise la reconnaissance de chacun afin de lui permettre de se réaliser, avec le souci de respect mutuel et d'intégrité des personnes.



3. BIENVEILLANCE

L'AFÆDAM veut donner au plus grand nombre la possibilité de s'exprimer, de porter des idées, d'avancer dans le respect du dialogue et des rôles de chacun.

DÉVELOPPER NOTRE OFFRE

pour s'adapter à l'évolution des besoins des personnes accompagnées et de leur famille

- Adapter de manière régulière nos propres structures à l'évolution du public
- Développer notre offre afin de proposer des solutions adaptées à l'autisme, aux personnes handicapées vieillissantes, au logement inclusif, au répit des aidants
- Promouvoir la bientraitance et la qualité de l'accompagnement
 - Créer des partenariats pour fluidifier les parcours tout au long de la vie (tous types de partenariats susceptibles de compléter ou de renforcer les modes d'accueil et d'accompagnement et d'améliorer l'accès aux soins, à l'emploi, au logement, à la culture, ou encore aux loisirs et au sport).

ALLER CHERCHER L'ENGAGEMENT (militants, partenaires, familles, bénévoles...)

- Susciter l'adhésion des familles à l'association et renforcer l'engagement de ces dernières, et plus largement de nos sympathisants, vers le bénévolat et le militantisme
 - Développer un sentiment d'appartenance à l'Association et aux causes qu'elle défend
 - Accroître la visibilité et la notoriété de l'Association
- Consolider les partenariats avec le monde de l'entreprise

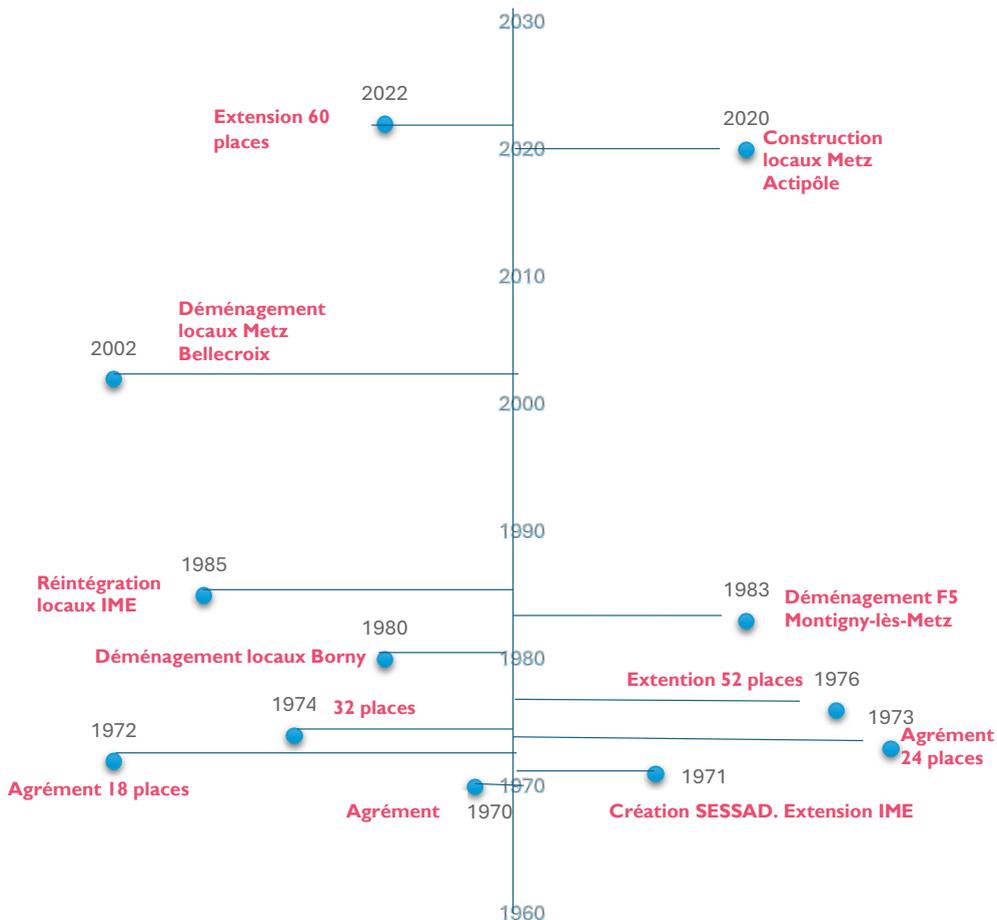
Affirmer l'implication de l'AFÆDAM dans la démarche de RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

- Développer notre place dans l'Économie Sociale et Solidaire
- Poursuivre la transformation numérique de nos outils
- Promouvoir la qualité de vie au travail, notamment par des valeurs managériales, par un investissement formation soutenu et par la confiance apportée aux professionnels
- Intégrer l'écoresponsabilité dans nos projets

2. LE SESSAD ET SA PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2.1 L'histoire du SESSAD

L'histoire du SESSAD Mosaïc



2.2 Les missions et territoire d'intervention



La zone d'intervention du SESSAD de l'AFADAM est principalement l'Agglomération Messine, mais s'étend dans les faits dans toute la zone indiquée ci-dessous.



2. La réglementation et les valeurs qui guident l'action

Dans le cadre des Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile, la participation des personnes accueillies — tant des enfants que des parents — est essentielle pour garantir une prise en charge de qualité, respectueuse des besoins individuels et en constante évolution. Le droit à la participation des personnes accueillies dans leur parcours de soins et d'accompagnement est inscrit dans plusieurs textes législatifs et réglementaires qui soulignent l'importance d'une approche collaborative, favorisant l'écoute, l'expression et l'implication des personnes concernées.

C'est principalement la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale qui a permis un tournant majeur dans la vision de l'accompagnement des personnes. Elle énonce 7 objectifs à respecter, certains sont des droits fondamentaux applicables à tout être humain et d'autres sont plus spécifiques aux personnes accompagnées au sein des établissements et services :

- **Le respect** de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité ;
- **Le libre choix** entre les prestations adaptées qui lui sont offertes ;
- **Une prise en charge et un accompagnement adapté de qualité** favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé (qui doit être systématiquement recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. A défaut, le consentement de son représentant légal est nécessaire) ;
- **La confidentialité** des informations le concernant ;
- **L'accès à toute information ou document relatif à sa prise en charge**, sauf dispositions législatives contraires ;
- **Une information sur ses droits fondamentaux** et les protections particulières légales et contractuelles dont il bénéficie, ainsi que sur les voies de recours à sa disposition ;
- **La participation directe** ou avec l'aide de son représentant légal **à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil** et d'accompagnement qui le concerne.

Pour rendre concret la sauvegarde des droits et libertés des personnes accompagnées, la loi 2002-2 propose 7 outils à élaborer que le service a mis en œuvre :

- **Le livret d'accueil**
- **Le contrat de séjour**
- **Le règlement de fonctionnement**
- **Le projet de service**
- **La charte des droits et libertés de la personne accueillie**
- **La personne qualifiée** (cf. livret d'accueil)
- **Notre SESSAD** a mis également en place d'autres outils, afin de permettre aux personnes accueillies, enfants et parents, de s'exprimer sur la qualité de l'accompagnement proposé et de participer à l'amélioration continue du service. Pour exemple, l'enquête annuelle de satisfaction et la boîte à idées représentent un moyen simple et accessible aux personnes accompagnées et à leurs familles de faire remonter leurs suggestions, leurs attentes ou leurs préoccupations.

3. PARCOURS DE L'ENFANT DE SON ADMISSION JUSQU'À SA SORTIE

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT AU

OBSERVATION

PHASE 0 : ACCUEIL & ADMISSION

PHASE 1 : RECUEIL DES DONNEES

	(6 mois Maximum)		
Réception de la notification M.D.P.H. par la famille + SESSAD	Admission à la signature du contrat de séjour	Mise en place des bilans nécessaires	REUNION DE PREPARATION DE PROJET (RPP)
Appel téléphonique de la famille au SESSAD. Prise de contact par l'intervenante sociale.	Première rencontre au domicile avec l'éducateur référent	Orthophonie Psychomotricité Suivi Psychologique	Réunion d'Equipe de Suivi et propositions d'axes de travail et de prestations Recueil des attentes de l'enfant et de la famille
Quand sortie de liste d'attente, Entretien avec la Cheffe de service, l'Enfant et ses Parents		↓ ↓ SUVIS	
Entretien avec le Médecin, la Psychologue, l'Enfant et ses Parents ↓			Co-construction du Projet Individuel d'accompagnement
Choix de l'Educateur référent (3 années) Prévision des différents acteurs de l'accompagnement			Premier Projet Individuel d'Accompagnement (PIA) : rencontre avec l'équipe de suivi, l'enfant et la famille

Choix des Familles
(Admission et Accompagnements)

Choix des Familles
(Objectifs)

*Le SESSAD assure sur une durée de 3 ans un « Service de suite » selon la réglementation professionnelle de l'adolescent à sa sortie. Afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et l'insertion sociale »

Si une demande émerge de la famille :

☑ Demande réceptionnée par le Cheffe de Service

☑ Evaluation de la demande en réunion d'équipe et des modalités pour y répondre : qui et

SESSAD MOSAÏC de l'AFADAM

PHASE 2 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET

PHASE 3 : EVALUATION (en fonction de la durée des notifications)

(1 an)		
Proposition d'un planning d'interventions Participation aux Equipes de Suivi de Scolarité (ESS au moins 1 x par an)	RPP (1 x par an)	ORIENTATION
	Réunion de l'Equipe de Suivi Synthèse des progrès et des difficultés/ priorisation des axes d'améliorations Mise à jour du PIA Rencontre avec l'éducateur référent, l'enfant et la famille	Présentation par le SESSAD d'une proposition d'orientation à la M.D.P.H. travaillée avec les parents et l'enfant <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  Sortie du SESSAD- Service de suite* </div> <div style="text-align: center;">  Renouvellement de l'accompagnement du SESSAD </div> </div>

Choix des Familles (Modalités)

Choix des Familles
* Objectifs, Modalités
* Orientation

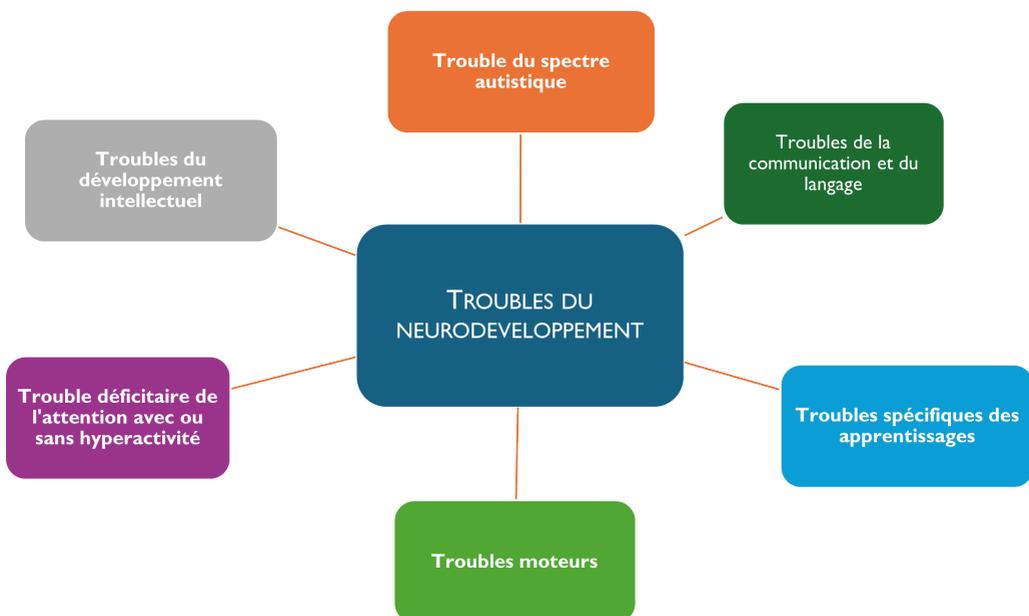
en vigueur de l'Article 8 annexe 24 = Art D312-18CASF : « L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et ille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il ne se substitue pas, il apporte son concours aux démarches

comment ? (Appel téléphonique, entretien au service, VAD)

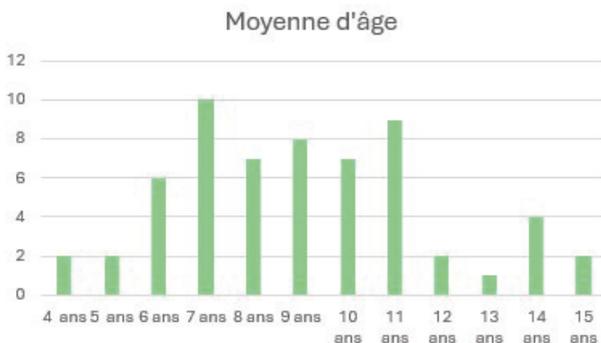
4. CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI ET SES BESOINS

Les enfants et adolescents accueillis au SESSAD présentent des troubles du neurodéveloppement (TND) qui peuvent limiter leurs fonctions intellectuelles sur le plan de la compréhension et des connaissances. Leur situation engendre des incapacités au niveau : de la mémorisation, de l'attention, de l'abstraction, de la communication, de l'autonomie et de la stabilité émotionnelle et comportementale.

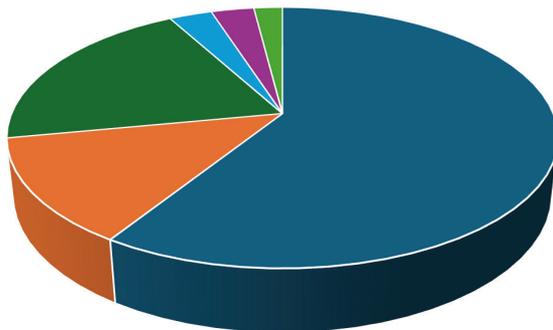
Les TND comprennent les troubles du spectre de l'autisme, les troubles de la communication et du langage, les troubles spécifiques des apprentissages, troubles moteurs, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles du développement intellectuel.



Le SESSAD accompagne 60 enfants/adolescents âgés de 0 à 20 ans. Actuellement, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 7-11 ans avec un âge moyen de 9,6 ans.

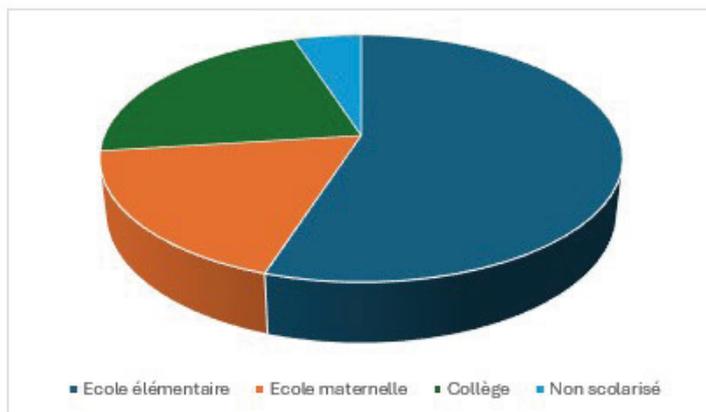


Nous retrouvons une prévalence d'enfants/adolescents présentant une déficience intellectuelle (59%) comme diagnostic principal. On note en parallèle que 13% sont porteurs d'un trouble du spectre autistique, 20% présentent des troubles spécifiques des apprentissages et/ou trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité - TDAH, 3% un trouble psychique (troubles anxieux, dépressifs, alimentaire), 3% un polyhandicap et 2% une cérébro-lésion.



- Déficience intellectuelle
- TSA
- Troubles spécifiques des apprentissages
- Trouble psychique
- Polyhandicap
- Cérébro-lésion

Concernant la scolarité, on observe que 18% sont scolarisés en maternelle, 55% en école élémentaire (dont 89% en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire - ULIS) et 22% au collège (dont 90% en ULIS). On note que 5% des enfants sont non scolarisés.



Durant ces 5 dernières années, nous avons constaté une augmentation du nombre d'enfants qui bénéficient d'une double orientation : SESSAD et établissement spécialisé (Institut Médico Educatif - IME). Ces enfants sont accompagnés par le SESSAD faute de place disponible en établissement. Ils représentaient 38,3% en 2023. contre 11,5% en 2019.

En 2023, on note que 5% des enfants/adolescents bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance dont 1.6% sont en situation de placement judiciaire.

En se référant à la nomenclature Serafin PH¹, nous pouvons identifier plusieurs besoins que l'enfant lui-même et/ou ses représentants légaux peuvent nous exprimer et sur lesquels l'équipe va se concentrer pour apporter son expertise et proposer les prestations et actions y répondant. Il est entendu que les enfants accompagnés n'ont pas tous les mêmes besoins et que ceux-ci varient aussi pendant toute la durée de l'accompagnement.

¹ Les nomenclatures SERAFIN-PH sont un moyen permettant d'articuler au mieux les besoins des personnes et les prestations qui leur sont délivrées, le programme Serafin a été lancé en 2015 par la secrétaire d'Etat Ségolène Neuville.

Besoins en matière de santé et bien-être

Suivi médical et paramédical pour répondre aux troubles spécifiques, garantir le bien-être et la stabilité psychologique (gestion des émotions, anxiété, gestion et expression de la douleur, impact du sensoriel sur le quotidien)

Besoins en autonomie

Aide pour accomplir les gestes du quotidien et acquérir des compétences fonctionnelles adaptées (aide à la toilette, à l'habillage, savoir se déplacer, se repérer dans l'espace, prendre des décisions adaptées et pour sa sécurité)

Besoins sociaux et relationnels

Renforcement des compétences sociales, participation à des activités collectives pour éviter l'isolement (travailler la relation aux autres, accéder aux loisirs, sport, culture, citoyenneté, se déplacer avec un moyen de transport...).

Besoins éducatifs et scolaires

Adaptation et soutien pour permettre une inclusion scolaire efficace (Adaptation pédagogique, suivi avec AESH et enseignants, orientation)

Besoins d'accompagnement familial et environnemental

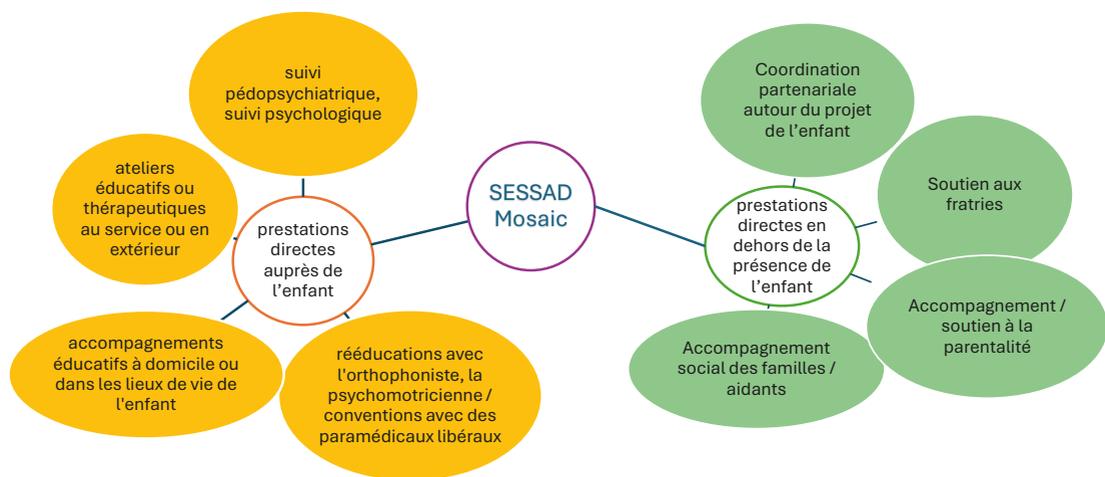
Soutien et coordination pour aider les familles à comprendre le handicap, les informer sur les droits, et pour organiser les interventions nécessaires (Soutien aux aidants, accompagnement dans la co-construction du PIA, mise en réseau de partenaires...)

5. LES PRESTATIONS DU SERVICE

Les prestations et les actions proposées par le service sont donc étroitement liées aux besoins identifiés.

Lors du rendez-vous d'admission, puis à chaque co-construction du PIA, les représentants légaux et la personne accompagnée sont invités à exprimer leurs besoins pour l'année à venir, à définir leurs priorités et à échanger avec l'équipe du SESSAD sur les prestations et actions envisagées.

Les prestations sont présentées ci-dessous :



D'autres prestations « indirectes » ne sont pas présentées dans cette partie ; « non visibles » elles représentent une part importante de l'activité qui participe à l'amélioration continue de la qualité (gestion administrative et budgétaire, gestion des locaux, accueil, ...)

6. CONDITIONS D'ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

6.1 Les locaux

Le SESSAD, d'une superficie de 600 m², est un établissement de plain-pied entièrement conforme aux normes d'accessibilité. Il est conçu pour offrir des accompagnements individuels et collectifs, avec des salles et des équipements adaptés aux besoins des enfants.

Toute une partie du bâtiment est ainsi consacrée au suivi des enfants avec :

- **Une salle de psychomotricité ;**
- **Une salle multi sensorielle ;**
- **Quatre bureaux pour le médecin, la psychologue, l'orthophoniste et l'intervenante sociale ;**
- **Deux salles d'activités pour les accompagnements individuels et groupaux avec les enfants et/ou les parents ;**
- **Une salle « rencontre famille ».**

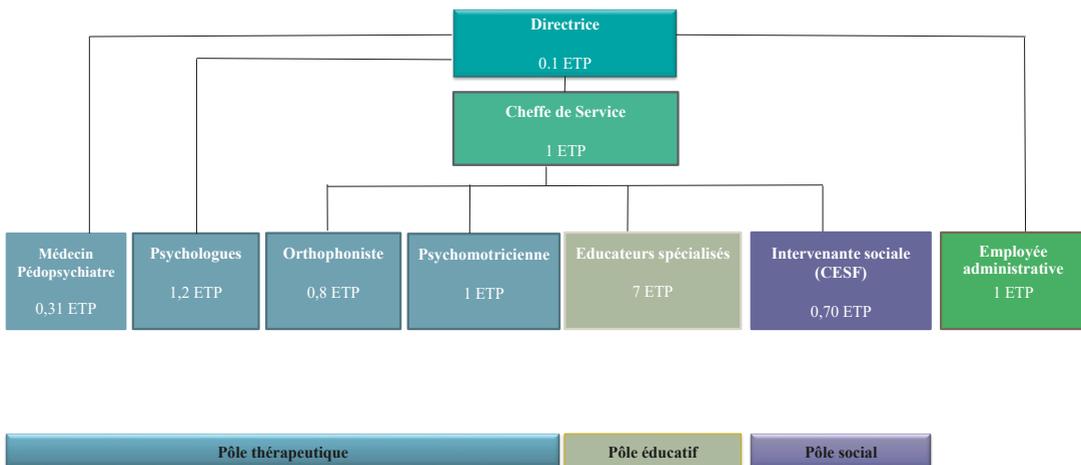
Aux beaux jours, une terrasse est aussi accessible.



6.2 Nature de l'offre de service et son organisation

6.2.1 Les professionnels : compétences et qualifications.

Organigramme Sessad Mosaïc



L'équipe du SESSAD est composée de 16 professionnels :

Une directrice : fixe les grandes lignes de l'organisation du Service en application de la politique de l'association gestionnaire. Elle veille à l'adéquation des actions mises en œuvre, avec les spécificités de l'agrément et les missions confiées par l'Association. Elle est le garant de la qualité de la prestation apportée aux enfants et aux familles par l'animation des travaux de réflexion, l'organisation de la formation permanente de l'équipe, l'élaboration des outils, dossiers des enfants, projets individuels. Elle dirige simultanément l'Institut Médico-Educatif La Roseraie.

La cheffe de service : sous l'autorité de la directrice, elle anime au quotidien l'activité du Service en lien avec tous les membres de l'équipe. Elle assure la cohérence des actions menées par les différents professionnels. Elle est l'interlocutrice des familles et entretient les partenariats. Elle organise l'activité des membres de l'équipe : plannings, informations ; elle tient à jour les dossiers des enfants, les projets individuels et assure la planification des travaux administratifs.

La pédopsychiatre : participe à l'élaboration du projet de soins de l'enfant en équipe pluridisciplinaire. Elle accompagne la famille dans les évolutions cliniques de l'enfant, transmet les constats et les hypothèses diagnostiques. Elle tient compte de la situation de l'enfant dans sa globalité psychique, médicale, sociale, familiale. Elle veille à l'intégrité physique et psychique de l'enfant, dans le respect des missions dévolues au SESSAD et du code de déontologie médicale.

Deux psychologues : suivent l'évolution intellectuelle et psycho-affective des enfants. Elles peuvent rencontrer en entretiens réguliers des enfants dont la problématique psychologique nécessite une attention particulière. Elles partagent la réflexion de l'équipe au cours des travaux communs et des réunions de préparation de projet.

Sept éducateurs spécialisés : partagent leur temps entre les interventions à domicile et l'encadrement d'ateliers dans les locaux du Service. Ils assurent l'accompagnement, sur le moyen terme, des enfants qui leur sont confiés, tant du point de vue de leurs acquisitions que de leur développement affectif et social. Ils sont à l'écoute des parents et les conseillent. Outre leur activité auprès des enfants et des familles, ils rendent compte de l'évolution des enfants au cours des réunions de préparation de projet et rédigent leurs observations et conclusions pour les dossiers des enfants.

Une intervenante sociale : contribue à l'accompagnement social de l'enfant et de sa famille dans ses démarches d'accès aux droits, dans ses démarches administratives (dossier MDPH, courriers...) et dans le projet de vie de l'enfant (scolarité, loisirs...).

6.2.2 La dynamique du travail d'équipe et l'interdisciplinarité.

L'interdisciplinarité est un pilier central de l'accompagnement au sein des SESSAD (Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile). Elle repose sur une collaboration étroite entre différents professionnels, tels que des éducateurs spécialisés, des psychologues, des orthophonistes, des psychomotriciens, des assistants sociaux et des médecins, afin de proposer un accompagnement global et adapté aux besoins spécifiques des enfants et adolescents en situation de handicap. Cette approche permet de croiser les compétences et les regards de chaque membre de l'équipe pour élaborer des stratégies d'intervention cohérentes et personnalisées. Elle favorise une prise en charge qui prend en compte les dimensions éducatives, thérapeutiques, sociales et familiales de chaque situation, permettant ainsi de répondre de manière plus complète aux besoins des jeunes et de leurs familles.

En SESSAD, l'interdisciplinarité est également essentielle pour assurer une continuité dans l'accompagnement, en veillant à ce que chaque professionnel soit informé des évolutions de l'enfant et puisse ajuster son intervention en conséquence. Cette dynamique de travail collectif permet de renforcer l'efficacité de l'accompagnement, d'assurer une meilleure cohérence des actions menées et de soutenir le projet de vie de l'enfant, en lien avec les objectifs de son inclusion scolaire et sociale.

De plus, cette réflexion d'équipe se fonde sur des valeurs associatives partagées que sont l'engagement, la bienveillance et la solidarité, valeurs qui orientent nos actions, et questionnent en permanence le sens des accompagnements que nous proposons.

Schéma qui représente le sens des trois valeurs pour l'équipe du SESSAD :



I. ENGAGEMENT

- Poursuivre la formation continue afin de disposer d'outils spécifiques et de maintenir nos compétences à jour.
- Diversifier nos actions pour mieux répondre aux besoins variés des enfants accompagnés (développement du réseau partenarial, etc).
- Faire connaître notre service et notre travail à travers des événements réunissant enfants et parents, ainsi que des supports tels que la gazette associative, le journal des enfants MosaKid's.



2. SOLIDARITÉ

- Mettre en place des actions solidaires et humanitaires (par exemple : troc de jouets, soutien à l'Ukraine, opération brioches).
- Créer un réseau d'entraide entre les familles à travers nos projets.
- Favoriser l'entraide au sein de l'équipe pluriprofessionnelle pour mieux comprendre et accompagner les situations des enfants.



3. BIENVEILLANCE

- Accueillir les enfants et les familles avec une attention particulière.
- Assurer, chaque jour, le respect des droits des personnes accompagnées.
- S'adapter aux situations et aux besoins spécifiques de chaque famille (respect du rythme familial, de la disponibilité de chacun, de leur mobilité, etc).

6.2.3 Le soutien aux professionnels.

L'accompagnement au sein d'un SESSAD favorise une proximité entre les enfants, leurs parents et les professionnels, créant ainsi un cadre riche en interactions.

Cependant, cette dynamique peut également engendrer une charge émotionnelle significative chez les professionnels, soulevant des interrogations et des réactions qui méritent d'être entendues. Il est donc essentiel d'instaurer des échanges réguliers au sein de l'équipe, quelles que soient les approches et les compétences spécifiques de chacun. Pour prévenir les risques psycho-sociaux et promouvoir la Qualité de Vie au Travail (QVT), l'institution s'engage à articuler l'amélioration des conditions de travail avec la qualité du service rendu aux usagers. Ainsi, elle garantit un soutien constant aux professionnels, favorisant un environnement de travail sain et efficace par ces différentes actions :

- **L'organisation institutionnelle** des temps de réunion est cruciale pour assurer une communication efficace et une coordination optimale au sein d'une équipe. Ces moments de rassemblement permettent de partager des informations essentielles, d'offrir un espace de réflexion, d'évaluer l'avancement de projets et d'aborder les préoccupations de chacun.

JOUR	OBJETS	HEURES	PARTICIPANTS
LUNDI	Réunion de Préparation de projet (RPP) pour deux enfants	8h30-11h00	Equipe de suivi de l'enfant
JEUDI	Réunion institutionnelle bimensuelle Questions éthiques Point de situation de l'accompagnement de l'enfant	8h30-9h30 9h30-10h (un jeudi sur deux) 8h30-10h00 (un jeudi sur deux)	Toute l'équipe + Directeur Equipe de suivi
JEUDI	Réunion d'encadrement Coordination des actions, définition et suivi des orientations	10h00-11h00	Directeur-Médecin- Cheffe de Service- Psychologues.

- **La mise en place d'un groupe mensuel d'analyse des pratiques professionnelles (APP)** avec un intervenant extérieur pour permettre la prise de parole sur :
 - L'accompagnement auprès de l'enfant avec une mutualisation des expériences et une analyse collective face à une difficulté rencontrée.
 - Les interactions entre enfant/famille/professionnel
 - Les relations entre professionnels
 - Des questionnements éthiques.

- **Une formation continue** levier majeur pour développer les compétences individuelles et collectives et in fine améliorer les pratiques.
- **Une expérience d'une journée annuelle appelée « Vis mon job »** est proposée afin également de faciliter la mobilité interne.
- **Recueil des évènements indésirables** afin de les analyser et d'apporter des solutions préventives et correctives.
- **Des temps de cohésion d'équipe (activité extérieure, repas collectifs)** : créer des temps de cohésion d'équipe est essentiel pour renforcer les liens et améliorer la collaboration. Ces moments partagés favorisent la confiance et un environnement de travail positif. En participant à des activités communes, nous développons ainsi un sentiment d'appartenance, propice à réduire les conflits, à améliorer le bien-être et l'investissement collectif.

7. LE PARTENARIAT

Un des fondements de l'efficacité des SESSAD repose sur notre collaboration entre les divers acteurs qui gravitent autour de l'enfant. Ce travail collaboratif s'inscrit à plusieurs niveaux, en interne, au sein même de l'équipe pluridisciplinaire, en externe, avec les familles et les partenaires de différents champs d'action. Cette collaboration requiert des ajustements mutuels et une coordination fine entre les différentes parties prenantes.

Dans un contexte d'évolution du public, la modification de notre plateau technique avec l'embauche d'une CESF (Conseillère en Économise Sociale et Familiale) a été nécessaire afin d'optimiser la collaboration externe au SESSAD et répondre à des problématiques sociales de plus en plus complexes.

Le SESSAD vise à favoriser une démarche partenariale permanente de façon à pouvoir garantir la cohérence et la qualité des modes d'accompagnement.

Le travail de partenariat est construit selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Notre équipe s'appuie sur le soutien indispensable de partenaires et d'un réseau de tous champs d'action. Elle collabore avec les acteurs du milieu ordinaire comme les établissements scolaires, les structures de loisirs, les associations, afin de créer un environnement favorable à l'inclusion des enfants/adolescents.

De plus, pour garantir une continuité des soins et du suivi médical, nous travaillons en collaboration avec d'autres structures médico-sociales, des services hospitaliers et des professionnels de santé.

Interlocuteurs Institutionnels

PARTENARIAT

Référent MDPH
Secrétariat de la
MDPH
L'Equipe des
Commissions
"sans solution"

RESEAU

Secteur Sanitaire/ Médico-Social

Orthophonistes
Psychomotriciens
Centre d'Action
Médico Social
Précoce (CAMSP)

IME/SESSAD
EMIA
PCPE
Médecins
Centre de
réadaptation de
Flavigny
Ergothérapeutes
Association
PoiPLume

Secteur Social

Centre Médicaux
Sociaux
Professionnels de
l'ASE
(AEMO/SERAD/
CDE)
Cellule de Recueil
de Informations
Préoccupantes
(CRIP)
Bailleurs sociaux

Secteur Scolaire

Education
Nationale

Enseignants
référents
Enseignants
AESH
Equipes
périscolaires
Psychologues
scolaires
Dispositif
Programme
Réussite
Éducative
Equipe Mobile
d'Appuis à la
Scolarisation
(EMAS)
Pep Lorest : Droit
au répét

Secteur Associatif

Centre Equestre
de POURNOY LA
GRASSE
ASPTT Sport
adapté
Ludothèques
Centre POMPIDOU
Piscine
municipale de
METZ

MJC
Centres sociaux
Culturels
Centres de
Vacances
Adaptées (ADEPPA...etc.)
Clubs de Sport

8. LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

Un comité de pilotage, constitué de la directrice, cheffe de service, psychologues, psychiatre et intervenante sociale, se réunit tous les deux mois pour suivre le **Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ)**.

Le comité s'assure de la mise en œuvre des actions qui sont issues des professionnels, de la boîte à idées, des événements indésirables/plaintes et réclamations, du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels), des évaluations internes et externes, du comité de direction de l'AFAEDAM et des réglementations ou décrets.

Le comité priorise ces actions et propose la mise en place de groupes de travail pour certaines actions (ex : livret d'accueil des personnes accompagnées en FALC qui fait l'objet d'un groupe de travail associant aussi les personnes accueillies).

Les événements indésirables, ainsi que les plaintes et réclamations, sont également gérés via OGIRYS (le dossier informatisé de la personne accompagnée). Chaque incident fait l'objet d'une déclaration informatique, puis est examiné chaque semaine par l'équipe d'encadrement, les psychologues et le psychiatre, afin d'assurer une réponse rapide et adaptée aux problèmes rencontrés.

Anticiper et savoir réagir face aux éventuels risques est un gage de qualité. Par conséquent, un plan de continuité de l'activité et gestion de crise est établi, il est nommé **PLAN BLEU**. Celui-ci est réactualisé au minimum une fois par an. Il prévoit :

- **Le fonctionnement du service en « temps normal » et en cas de « mode dégradé »**
- **Des fiches actions en cas de risques climatiques et thermiques**
- **Des fiches actions en cas de risques infectieux**
- **Des fiches actions en cas de risque majeur**

SOMMAIRE

1) Identification de l'établissement

2) Plan Bleu - Gestion des risques, gestion de crise et continuité d'activité

3) Constitution et rôle de la cellule de crise

4) Mise en place d'un local Plan Bleu

5) Plan de continuité des Activités pour le SESSAD MOSAIC

6) Risques et réactions : Fiches Actions

- **Risque climatique et thermique**
 - Risque canicule et fortes chaleurs
 - Grands froids : les précautions d'usage
 - Inondation
- **Risque infectieux**
 - Pandémie grippale
 - Légionellose
 - Toxi-infections alimentaires collectives (TIAC)
 - Gastroentérite aiguë
 - Gale
- **Risque majeur**
 - Accident routier
 - Confinement
 - Incendie
 - Plan Vigipirate

Annexes du Plan Bleu - Plan de gestion de crise

- Lettre cachetée des membres de la cellule de crise
- Affiche de mise en alerte de l'établissement : début du Plan Bleu
- Courier type de la fin de l'action de la cellule de crise
- Fiche téléphonique avec les numéros de téléphones des instances et des entreprises
- Fiche technique du local Plan Bleu
- Affichage « Canicule »
- Affichage « grands froids »
- Affichage « hygiène des mains »
- Procédure sinistre
- Consignes évacuation des locaux du SESSAD
- COVID + Vigipirate

9. LA BIENTRAITANCE LUTTE ET PRÉVENTION DES RISQUES DE MALTRAITANCE

Dans le cadre de sa politique de prévention et de lutte contre la maltraitance, ainsi que de promotion de la bientraitance, l'association s'engage à apporter une réponse unifiée aux différentes formes de maltraitance susceptibles d'être rencontrées dans le cadre de ses activités professionnelles.

Afin de soutenir cette démarche et de faciliter l'identification, l'alerte et le traitement des risques et situations de maltraitance, des professionnels ont collaboré pour mettre en place une procédure commune de gestion et de signalement des faits de maltraitance³.

Cette procédure constitue un outil de référence pour tous les membres des équipes, leur offrant un cadre de soutien en cas de besoin. Cela nous permet d'assurer la protection des personnes vulnérables, de défendre leurs droits et de promouvoir une approche de bientraitance.

10. BILAN DES ACTIONS DU PRÉCÉDENT PROJET

Confère : tableau ci-après.

³ PR-SIE-US-02 « Procédure de gestion et de signalement des faits de maltraitance »
« Fiche d'identification des risques de maltraitance et démarche de gestion des risques en annexes.

AXES	Actions à mener	Échéance	Bilan
L'INTERVENTION EDUCATIVE A DOMICILE	Ouvrir une réflexion sur les pratiques éducatives à domicile existantes pour les améliorer et les développer. Réalisation d'un écrit	JUN 2019	Réalisé. Sert d'outil de référence aux éducateurs, notamment pour les nouveaux professionnels. La notion de domicile est désormais élargie aux lieux de vie de l'enfant.
DEMEMAGEMENT DU SESSAD	Mener à bien la relocalisation des locaux et faire vivre le nouveau nom du service	2020	Réalisé. Les locaux sont investis par l'ensemble des professionnels, des enfants et familles. La journée portes ouvertes a aussi été organisée pour les partenaires. Notre décoration est toujours félicitée.
LE TRAVAIL DES PARAMEDICAUX AVEC LES ENFANTS ET LES FAMILLES	Ouvrir une réflexion sur les pratiques existantes pour les améliorer et les développer. Réalisation d'un écrit	JUN 2020	Réalisé. Sert de référence aux nouveaux professionnels qui arrivent. Travail de collaboration développé avec les orthophonistes libéraux.
CREATION D'UN LIVRET D'ACCUEIL ADAPTE AUX ENFANTS	Mobiliser des enfants et des professionnels dans la réalisation du livret lors d'un atelier mensuel	Juillet 2020	Réalisé. Nouveau livret d'accueil en FALC réalisé en 2024.
MISE EN PLACE D'OUTILS NUMERIQUES	Développement de l'utilisation de tablettes dans l'accompagnement éducatif des enfants Développement de l'outil numérique pour les salariés	2021	Réalisé mais arrêté en 2023 faute d'un nombre d'enfants suffisamment concernés Réalisé. Chaque professionnel possède un PC, une session Windows, boîte mail, une session OGIRYS (DUJ), OCTIME(LOGICIEL RH)...

II. PLAN D' ACTIONS DES 5 ANNÉES À VENIR

THEMATIQUES
INTERVENTIONS AUPRES DES ENFANTS
PARENTALITE / FRATRIE
VOLET ECO RESPONSABLE
DOSSIER INFORMATISE

ACTIONS	Echéance
Développement du sport (fiche action n°1) Accompagnement précoce (fiche action n°2) Médiation animale (fiche action n°3) Ateliers éducatifs (fiche action n°4) Développement de la VINELAND (fiche action n°5)	2024 à 2029
Café des parents (fiche action n°6) Atelier parents enfants (fiche action n°7) Atelier fratrie (fiche action n° 8)	2024 à 2029
SESSAD éco-responsable (fiche action n°9)	2024 à 2029
Développement du Dossier Unique Informatisé (DUI) de l'utilisateur- OGIRYS	2024 et 2025



Photo / bibliothèque



Photo / bureau psychomotricienne



Photo / salle familles

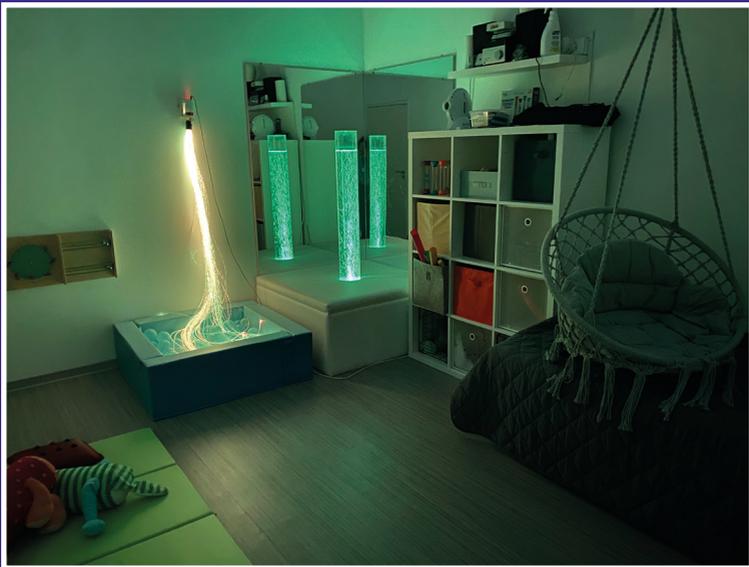


Photo / salle multisensorielle

FICHES D' ACTIONS

- n°1 / Développement de l'accès au sport (p.33)
- n°2 / Accompagnement précoce (p.34)
- n°3 / Projet médiation animale (p.36)
- n°4 / Ateliers éducatifs Droit au répit (p.39)
- n°5 / Vineland (p.42)
- n°6 / Café des parents (p.45)
- n°7 / Atelier parents-enfants (p.48)
- n°8 / Groupe fratrie (p.51)
- n°9 / Projet SESSAD écoresponsable (p.54)

FICHE ACTION
PROJET
N° 1

Date de rédaction : Novembre 2024
Mise à jour :
Rédigé par : MICHELS Éric- MARCHAL Morgane
Approuvée par : ROVERE Mylène- V.GUILLAUME

DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AU SPORT

ETAT DES LIEUX :

- Demandes des familles.
- Pauvreté de clubs affiliés sport adapté sur l'ensemble de la région.
- Contrainte emploi du temps de l'enfant.
- Méconnaissance du tissu associatif.
- Complémentarité au niveau des soins apportés à l'enfant accompagné.

LES CONSTATS OBSERVES ET LES POINTS DE VIGILANCE DES EQUIPES :

- Nous constatons qu'il y a peu de clubs proposant un accompagnement adapté au handicap des enfants accueillis en SESSAD.
- Nous sommes vigilants à proposer un type d'activités adapté aux besoins et au rythme de chaque enfant.
- Quand cela est possible, nous favorisons l'ouverture vers l'extérieur et proposons un accompagnement et une pratique adaptés à leurs besoins.

1

PUBLIC VISE :

Tous les enfants peuvent être concernés par la pratique du sport. Le choix du groupe est fait en équipe en tenant compte des projets individualisés et des besoins de chaque enfant.

OBJECTIFS GENERAUX :

- Découvrir les bienfaits de l'activité sportive.
- Favoriser l'accès au sport.
- Favoriser les interactions et les relations sociales.
- Permettre à des enfants de découvrir et pratiquer de nouvelles activités sportives adaptées à leur niveau physique et intellectuel.
- Développer ses capacités physiques et cognitives.

OBJECTIFS SECONDAIRES : Les Bienfaits de la pratique sportive

- **Sur le plan physique :** le sport favorise le développement musculaire et l'acquisition de l'équilibre, de la coordination des gestes et de la précision. La pratique d'un sport permet de compléter les soins dispensés par la kinésithérapie et la psychomotricité, de préserver et aussi de développer les capacités fonctionnelles tout en s'amusant.

Il aide l'enfant à prendre conscience de son corps et de la perception de celui-ci dans l'espace. Il permet également de développer le goût de l'effort et de renforcer l'endurance.

- **Sur le plan psychologique** : le sport permet d'acquérir confiance, autonomie et l'esprit de décision. Il permet d'évacuer le trop-plein d'énergie et d'apprendre la maîtrise de soi.
- **Sur le plan social** : le sport permet de développer des relations hors du contexte scolaire. Il permet aussi de développer les interactions, l'entraide et l'esprit d'équipe.
- **Sur le plan éducatif** : il peut permettre d'accompagner l'enfant dans un autre environnement et de favoriser l'autonomisation. Il permet l'identification et la gestion des émotions et d'instaurer plus facilement une relation de confiance.

DESCRIPTION DU PROJET / DEROULEMENT :

3 types d'activités sportives proposées :

- **Pratique sportive régulière** (en alternance judo et multisports) chaque vendredi matin (9h à 11h) à l'ASPTT Metz, encadrée par un intervenant extérieur et 2 professionnels du SESSAD.
- **Journées ponctuelles découvertes** activités motrices ou différents sports selon un calendrier prédéfini (1 fois par mois environ). Accompagnement par les familles, l'éducateur référent ou un éducateur détaché pour ce projet.
- **Projet tennis de table** : cycle de 6 séances dans un club de tennis de table dans l'optique de pérenniser la pratique avec une inscription à l'année et une qualification aux championnats de France de tennis de table. Accompagnement uniquement pour les 6 premières semaines d'un éducateur spécialisé. Le club prendra ensuite le relais sur la prise en charge.

2

CALENDRIER ENVISAGE/ECHÉANCES : Démarrage en octobre 2024.

LOCALISATION DU PROJET (lieux utilisés) :

- Dans les infrastructures de l'ASPTT METZ (1 rue des hauts peupliers 57070 METZ).
- Dans les différents clubs de MOSELLE qui nous accompagnent lors des journées découvertes.
- Dans le club de tennis de table de METZ ou MAIZIERES-LES-METZ.

BESOINS MATERIEL (liste) :

Mise à disposition d'un véhicule 9 places en cas de besoin.

PARTENAIRES RECENTES :

ASPTT METZ / Comité Départemental Sport Adapté MOSELLE

Clubs du « Sport adapté »

Autres clubs du département proposant des journées sportives ainsi que certaines associations sportives (exemple : GRAHOPLY festival, journées PARASPORT ...).

PARTENAIRES A DEVELOPPER : /

BESOINS FINANCIERS (budget prévisionnel) :

- Pour l'ASPTT : 1200 euros par an (financement par mécénat)

LIMITES/FREINS ENVISAGES :

- Absence de mécénat pour pérenniser le projet sport à l'ASPTT METZ
- Limites organisationnelles :
 - ⇒ Problème de transport : Quand les enfants viennent de manière ponctuelle, la logistique, notamment au niveau des transports, est plus difficile à gérer pour les familles et les professionnels. Pour les journées sport adapté, certains clubs partenaires sont loin géographiquement.
 - ⇒ Organisation avec les écoles

<u>FICHE ACTION</u> <u>PROJET</u> N°2	Date de rédaction : 07/11/2024 Mise à jour : Rédigé par : Mylène ROVERE - V. GUILLAUME Approuvée par : Mylène ROVERE - V. GUILLAUME
ACCOMPAGNEMENT PRECOCE	

ETAT DES LIEUX :

Le SESSAD souhaite renforcer son action auprès des jeunes enfants en difficulté en proposant un accompagnement précoce. L'objectif est d'intervenir dès les premiers signes de retard de développement ou de troubles, afin de maximiser les chances de progrès et de favoriser leur inclusion sociale et scolaire.

LES CONSTATS OBSERVES ET LES POINTS DE VIGILANCE DES EQUIPES :

Les jeunes enfants de moins de 6 ans bénéficiant d'une notification SESSAD restent plusieurs années en liste d'attente, entraînant une insuffisance des accompagnements précoces, parfois même une rupture de parcours dans les soins mais également dans leur scolarisation. En effet, non accompagnés dans leur adaptation à une vie en collectivité, leur intégration au sein d'une classe, puis plus tard pour certains au sein d'un IME peut être fortement compromise.

PUBLIC VISE :

5 enfants de 0 à 6 ans présentant des signes de retard de développement ou des troubles (autisme, troubles moteurs, retard de langage, etc.) ayant une notification MDPH.

OBJECTIFS GENERAUX :

- **Favoriser le développement global** des jeunes enfants, en agissant sur les compétences motrices, cognitives, sociales et affectives.
- **Coordonner les interventions** avec les différents partenaires (professionnels de la petite enfance, enseignants, médecins) pour une approche cohérente et efficace.

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES :

Familiariser les enfants avec le collectif et faciliter l'inclusion en milieu ordinaire (crèche, école maternelle) et, si besoin, en accueil spécialisé.

Soutenir les familles et les accompagner précocement dans la période d'adaptation au handicap, les conseiller, les outiller dans le développement de leur enfant.

DESCRIPTION DU PROJET / DEROULEMENT :

1. Évaluation initiale par l'équipe pluridisciplinaire (psychologue, psychomotricien, orthophoniste, éducateur spécialisé) et la famille pour déterminer les besoins spécifiques de chaque enfant.
2. Mise en place d'un projet personnalisé d'accompagnement pour chaque enfant, en collaboration avec la famille.
3. Séances régulières (individuelles et collectives) au SESSAD, à domicile ou dans les structures de la petite enfance (crèche, école maternelle) à raison de **4 interventions hebdomadaires**.
4. Soutien parental : ateliers collectifs pour les familles, entretiens individuels pour offrir écoute et conseils adaptés.
5. Coordination avec les partenaires (PMI, CAMSP, écoles maternelles, crèches, etc.) pour faciliter l'inclusion de l'enfant et l'adaptation de l'accueil en milieu ordinaire.

CALENDRIER ENVISAGE/ECHÉANCES :

5 places maximum prioritaires à compter du 01/01/2025

LOCALISATION DU PROJET (lieux utilisés) :

SESSAD Mosaïc

BESOINS MATÉRIELS (liste) :

Matériel éducatif pour enfants de moins de 6 ans.

PARTENAIRES RECENSES :

Education nationale, CAMSP, paramédicaux (orthophonistes, psychomotriciens).

PARTENAIRES A DEVELOPPER :

PMI, crèches, médecins.

BESOINS FINANCIERS (budget prévisionnel) :

3000 € pour une formation collective développement psycho affectif du jeune enfant.

LIMITES/FREINS ENVISAGES :

- Absence actuelle dans l'équipe d'EJE (Éducateur de Jeunes Enfants).
- Disponibilité véhicule de service.

**FICHE ACTION DE
PROJET
N°3**

Date de rédaction : 01/11/2024
Mise à jour :
Rédigé par : Magali DUDRAGNE - Céline TANCHOT
Approuvé par : Mylène ROVERE - V. GUILLAUME

MEDIATION ANIMALE

ETAT DES LIEUX :

Bien que le SESSAD soit identifié pour déficients intellectuels, nous prenons en charge de plus en plus d'enfants diagnostiqués TSA, des enfants présentant aussi des troubles associés avec des particularités sensorielles, des troubles du comportement qui nous conduisent à diversifier nos accompagnements pour répondre au mieux à leurs besoins.

LES CONSTATS OBSERVES ET LES POINTS DE VIGILANCE DES EQUIPES :

- Impossibilité pour certains enfants d'intégrer une prise en charge groupale
- Besoin d'un médiateur pour encourager l'éveil et la relation.
- Evaluation auprès des parents des risques sanitaires (allergie possible aux animaux notamment)

1

PUBLIC VISE :

Enfants avec des besoins spécifiques présentant des troubles autistiques, des particularités sensorielles, des troubles du comportement (agressivité, auto-agressivité, opposition...) ne permettant pas une intégration dans un groupe.

Les enfants présentent des difficultés d'intégration scolaire et sociale, voire un isolement par rapport aux autres enfants.

OBJECTIFS GENERAUX :

- Favoriser l'entrée en relation, les interactions : grâce à l'animal, l'enfant apprend à interagir avec un tiers, favorisant la confiance en l'autre.
- Réguler ses émotions en offrant un espace sécurisant pour que l'enfant puisse exprimer ses émotions, réduire l'anxiété et gérer ses frustrations.
- Renforcement du bien-être en diminuant l'anxiété.

Objectifs intermédiaires :

- Stimuler et développer des compétences (éveil, apprentissages) : l'animal peut être « utilisé » pour stimuler à travers des jeux et des exercices adaptés.
- Développer des compétences attentionnelles.
- Développer l'autonomie et la confiance en soi par la prise d'initiatives.

DESCRIPTION DU PROJET / DEROULEMENT :

Soit

- En petit groupe
- Lors de séances individuelles

Une professionnelle de la médiation animale est présente à chaque séance en coordination avec l'éducateur spécialisé du SESSAD.

Au centre, les animaux sont variés (poney, lapin, cochon...).

La séance dure 30 minutes en individuel et 45 minutes en groupe de 4 enfants maximum.

La séance se structure généralement comme ceci :

- Découverte de l'animal
- Activités interactives
- Débriefing et relaxation

2

CALENDRIER ENVISAGE/ECHEANCES :

Démarrage depuis 2023 - Tous les 15 jours.

Médiation chaque année remise en question en fonction du financement par un mécénat.

LOCALISATION DU PROJET (lieux utilisés) :

Centre équestre de POURNOY LA GRASSE.

BESOINS MATERIEL (liste) :

Véhicules de service.

Matériel éducatif pour par exemple création d'outils de communication.

PARTENAIRES RECENSES :

Centre Equestre POURNOY LA GRASSE.

Partenaires à développer :

BESOINS FINANCIERS (budget prévisionnel) :

Demande de mécénat actuellement indispensable pour financer cette médiation.

- 30 euros / séance individuelle / 30 min.
- 100 euros pour séance avec 4 enfants maximum / 45 min.

LIMITES/FREINS ENVISAGES :

- Distance géographique avec des déplacements à organiser.
- Régularité nécessaire avec un coût important si la séance est hebdomadaire.

FICHE ACTION
PROJET
N° 4

Date de rédaction : 28/11/24
Mise à jour :
Rédigé par : V. GUILLAUME - Equipe Educative
Approuvée par : Mylène ROVERE - V. GUILLAUME

ATELIERS EDUCATIFS / DROIT AU REPIT

ETAT DES LIEUX :

De plus en plus d'enfants non scolarisés ou très peu scolarisés, la plupart sur liste d'attente IME (1/3 actuellement des enfants pris en charge par le SESSAD) ont conduit à repenser les propositions d'accompagnement (ex : doubler les accompagnements éducatifs hebdomadaires). Mais cela restait insuffisant au regard des besoins des enfants.

Observations récurrentes de l'épuisement parental pour ces enfants.

Idee a émergé suite à la demande émise par une mère (utilisation de la boite à idées) de créer un centre aéré sur la première semaine des vacances scolaires où le SESSAD reste ouvert.

LES CONSTATS OBSERVES ET LES POINTS DE VIGILANCE DES EQUIPES :

Difficulté d'organiser le droit au répit proposé par les PEP'S faute de personnes accompagnantes et des difficultés d'organisation pour la mise en place de ces temps de répit (transport, disponibilité, ...)

PUBLIC VISE :

Situations complexes d'enfants : non scolarisés, bénéficiant d'un temps scolaire réduit en raison de difficultés importantes (pluri handicap, troubles du comportements, ...) pour lesquelles une orientation en IME est préconisée (notifications reçues ou en attente).

Enfant ayant besoin d'un accompagnement renforcé et d'une vigilance de tous les instants, sans quoi il y aurait mise en danger.

Enfant dont le parent est en situation ou risque d'épuisement.

OBJECTIFS GENERAL :

- Proposer à la fois une prise en charge spécifique répondant à des besoins éducatifs, thérapeutiques et sociaux et dans le même temps offrir un droit de répit aux parents.

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES :

- Accompagner le développement global de l'enfant.
- Favoriser les relations et les interactions sociales.

DESCRIPTION DU PROJET / DEROULEMENT :

L'accueil des enfants se réalise sur deux demi-journées (un matin et un après-midi) de la première semaine des vacances scolaires. Les accompagnements sont réalisés par l'équipe éducative, avec la présence de l'éducateur référent.

Les activités proposées sont diverses : activités sensorielles, motrices, d'expression artistique, de relaxation....

Chaque parent est libre d'inscrire l'enfant sur une ou deux demi-journées de son choix.

Les transports sont assurés par les professionnels pour permettre un temps suffisamment long de répit à la famille.

Utilisation des différentes salles du service afin de proposer différentes activités lors de la demi-journée.

CALENDRIER ENVISAGE/ECHEANCES :

Démarrage en octobre 2024.

LOCALISATION DU PROJET (lieux utilisés) :

Locaux du SESSAD ou activités en extérieur.

BESOINS MATERIELS (liste) :

Matériel éducatif diversifié en fonction des activités.

PARTENAIRES RECENSES :**PARTENAIRES A DEVELOPPER :**

Piscine municipale.

BESOINS FINANCIERS (budget prévisionnel) :

Budget collation enfants.

Sortie exceptionnelle.

LIMITES/FREINS ENVISAGES :

Encadrement conséquent en raison des difficultés (un pour un pour certains enfants).

Absentéisme en raison d'une santé fragile et fluctuante (fatigabilité, épilepsie, difficultés motrices...).

Profils et intérêts des enfants variés qui complexifient l'accompagnement pour des activités groupales.

FICHE ACTION
PROJET
N°5

Date de rédaction : Octobre 2024
Mise à jour :
Rédigé par : Magali DUDRAGNE - Marion BRENNA
Approuvée par : Mylène ROVERE - V. GUILLAUME

MISE EN PLACE DU TEST VINELAND

(évaluation du fonctionnement adaptatif des enfants accompagnés)

ETAT DES LIEUX :

Lors de l'élaboration du Projet Individuel d'Accompagnement mais aussi dans l'accompagnement au quotidien, les éducateurs spécialisés ne disposaient pas d'outil particulier leur permettant d'évaluer le niveau global d'autonomie.

L'intégration du test Vineland dans les pratiques professionnelles permet ainsi de compléter l'évaluation de l'enfant accompagné de manière objective et détaillée et ainsi, de proposer des interventions mieux adaptées.

C'est un instrument standardisé et neutre portant sur les habilités conceptuelles, sociales et pratiques. Cette évaluation se fait toujours en fonction de l'âge de développement de l'individu. La Vineland comporte 433 items (tous ne sont pas répondus lors de la passation) et concerne les individus de 3 à 91 ans.

Trois domaines sont abordés : la communication (écouter-comprendre, parler, lire-écrire), les compétences de la vie quotidienne (prendre soin de soi, s'occuper de son domicile, vivre dans la communauté) et la socialisation (contact avec les autres, temps libre, s'adapter). Pour les enfants de moins de 7 ans un domaine complémentaire est obligatoire sur la motricité (globale, fine).

LES CONSTATS OBSERVES ET LES POINTS DE VIGILANCE DES EQUIPES :

La Vineland manque comme outil, s'inscrivant dans une démarche d'évaluation diagnostique en complément d'autres instruments comme le WISC.

Les parents rencontrent parfois des difficultés à percevoir le retard de leur enfant : cet outil peut représenter un appui et faciliter l'acceptation de projets d'orientation comme pour un IME.

Outil qui peut permettre aussi l'obtention de compensations lors de la constitution du dossier MDPH.

PUBLIC VISE :

Tous les enfants du service.

OBJECTIFS GENERAUX :

Evaluer le comportement socio adaptatif c'est-à-dire la capacité d'un individu à s'adapter à des conditions environnementales diverses afin de mieux comprendre les besoins et de personnaliser les interventions.

Objectifs intermédiaires :

- Permettre de faire ressortir les points forts et les points faibles de la personne dans chacun des domaines.
- Adapter et ajuster la prise en charge et les objectifs en fonction des résultats.
- Suivre l'évolution du développement adaptatif de l'enfant dans le temps.

DESCRIPTION DU PROJET / DEROULEMENT :

- Planification de la passation du test pour l'enfant accompagné concerné en prévoyant un entretien (ou deux - minimum 2h de passation) avec un parent et l'éducateur ayant une connaissance approfondie de l'enfant afin d'enrichir les résultats du test.
- Interpréter les scores obtenus dans les différents domaines et identifier les points de force et de faiblesse.
- Rédiger une synthèse.
- Discuter des résultats avec les parents, l'enfant et l'équipe de suivi pour définir des objectifs éducatifs et des axes de travail personnalisés.

2

CALENDRIER ENVISAGE/ECHEANCES :

Démarrage en 2024 -
2 éducateurs formés par an.

LOCALISATION DU PROJET (lieux utilisés) :

Au domicile de l'enfant ou dans un bureau du SESSAD.

BESOINS MATERIEL (liste) :

Questionnaire papier.
Logiciel de traitement des données.

PARTENAIRES RECENSES : /

Partenaires à développer : /

BESOINS FINANCIERS (budget prévisionnel) :

Formation en Visio (250 euros/personne)

500 euros annuels sur budget formation sur 4 ans- 7 éducateurs spécialisés et psychologue à former

LIMITES/FREINS ENVISAGES :

- Disponibilité d'un des parents et du professionnel formé-
- Temps alloué pour la passation et l'analyse du test

FICHE ACTION PROJET N°6	Date de rédaction : 18/07/2024 Mise à jour : sept 2024 Rédigé par : V. ROLLAND-C. PORTENSEIGNE Approuvée par : M. ROVERE-V. GUILLAUME
CAFE DES PARENTS	

ETAT DES LIEUX :

Le SESSAD n'offre pas un espace d'informations et d'échanges entre parents, accompagnés de professionnels dans les domaines de la vie quotidienne/accès aux droits.

LES CONSTATS OBSERVES ET LES POINTS DE VIGILANCE DES EQUIPES :

- Lors des prises en charge des enfants, les éducateurs constatent que certains questionnements/inquiétudes récurrents émergent dans plusieurs familles tels que : l'apparition de la puberté, la vie affective. Il est comptabilisé 32 enfants /adolescents sur 60 accueillis, qui sont concernés par ce thème.
- L'équipe pluridisciplinaire observe que la gestion des écrans pose de plus en plus de difficultés aux parents dans le quotidien.
- Parmi les 60 enfants que nous accueillons : 20 attendent une place en IME. Cela génère, des inquiétudes et des questionnements.
- Le besoin de répit ressort de plus en plus lors des échanges avec les familles qui se disent fatiguées, isolées face à la prise en charge quotidienne de leur enfant en situation de handicap.
- Les parents ont peu de lieux d'écoute et de possibilité d'exprimer leurs ressentis.
- Chaque famille peut se sentir isolée et seule dans les thèmes et situations évoqués ci-dessus.

1

PUBLIC VISE :

Les familles seront invitées selon les thématiques abordées :

Exemples :

- 1/ Thématique « vie affective » : enfants nés avant 2015 (pré adolescents/adolescents 10-16 ans)
- 2/ Thématique « La prévention dans l'utilisation des écrans/réseaux sociaux » 2 sessions - 10 ans et + de 10 ans.
- 3/ Thématique « Orientation en IME » : les familles en attente d'une place en IME et les familles se questionnant sur l'orientation de leur enfant en établissement.
- 4/ Thématique « Droit au répit » : à l'ensemble des familles.

OBJECTIFS GENERAL :

Proposer un temps d'informations et d'échanges entre parents animés par des professionnels du SESSAD et/ou des intervenants extérieurs.

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES :

- Rompre l'isolement des familles d'enfant en situation de handicap.
- Apporter le même niveau d'informations aux parents dans la même situation.
- Proposer un lieu de rencontre et de parole libre entre parents et professionnels.
- Mutualiser les solutions/ idées qui peuvent soulager le quotidien de ces parents.
- Recevoir la parole de ces parents.
- Faciliter l'accès à différentes informations pouvant leurs être utiles au quotidien.
- Amener des pistes de relais pour la mise en place de temps de répit.

DESCRIPTION DU PROJET / DEROULEMENT :

Le café des parents est animé par une psychologue et la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) du service avec selon les thématiques la présence d'autres professionnels de l'équipe pluriprofessionnelle ou un professionnel extérieur spécialisé sur le thème. Les parents concernés seront informés par mail et via l'éducatrice référente avec un flyer d'explication.

Pour chaque thématique, des livres, des supports seront mis à disposition des familles avec la mise en place d'une « bibliothèque parents » qui leur permettra de les emprunter.

Ce projet se déroulera à compter de l'année 2025. Il est convenu la mise en place de 5 sessions d'informations et 1 session de temps de répit.

2

CALENDRIER ENVISAGE/ECEANCES :

- 1) **L'attente d'une place en IME** : action prévue le **JEUDI 28 NOVEMBRE 2024** (14h-15h30).
Ce thème sera à destination des parents qui attendent une place en IME pour leur enfant.
- 2) **La puberté / la vie affective** : action prévue pour le **LUNDI 3 MARS 2025** (14h-15h30).
Ce thème sera à destination des parents dont les enfants sont nés avant 2015. (10-16 ans).
Cette intervention nécessite l'intervention d'une professionnelle expérimentée.
- 3) **Les réseaux sociaux** : action prévue pour le **LUNDI 28 AVRIL après midi et MARDI 29 AVRIL après-midi 2025**.
Une première séance à destination des parents d'enfants de + 10 ans. Un focus sur l'utilisation des réseaux sociaux est prévu pour ce groupe.
La seconde séance sera à destination des parents d'enfants de -10ans. Un focus sera fait sur la prévention de l'impact des écrans sur le développement des enfants.

- 4) **Sortie extérieure « Le café des parents est de sortie »** : action prévue pour le mois de **JUIN 2025**.

Ce temps sera dédié aux parents qui souhaitent avoir un temps de répit tout en partageant une activité de bien-être avec d'autres familles du SESSAD.

Cette intervention nécessite l'intervention d'un professionnel expérimenté (ex : éducateur sportif).

- 5) **Le Témoignage de parents dont les enfants sont en IME** : prévue pour le mois de **SEPTEMBRE 2025**.

Projet reconductible sur les années suivantes.

LOCALISATION DU PROJET (lieux utilisés) :

Locaux du service (salle réunion avec TBI).

BESOINS MATERIEL (liste) :

Ecran de projection.

Récupération de flyer de partenaires dispositifs abordés.

Collation.

PARTENAIRES RECENSES : en cours.

PARTENAIRES A DEVELOPPER : en cours.

BESOINS FINANCIERS (budget prévisionnel) :

Achat pour collation : budget de 50 €

Intervention professionnels extérieurs :

- 1 devis 150 €
- 2^{ème} devis 100 €

LIMITES FREINS ENVISAGES :

- Absence de budget pour faire appel aux partenaires extérieurs.
- Absence de participation : si moins de 4 familles participantes le projet sera reporté/décalé.
- Compréhension du public / adaptabilité des supports.
- Homogénéité du groupe.

<u>FICHE ACTION</u> <u>PROJET</u> N° 7	Date de rédaction : 21/10/24 Mise à jour : Rédigé par : Coline GUERMANN - Céline TANCHOT Approuvée par : Mylène ROVERE - V.GUILLAUME
ATELIER PARENTS - ENFANTS « JEUX M'AMUSE »	

ETAT DES LIEUX :

La proposition d'un groupe d'échanges entre parents n'a pas pu être pérennisé, les parents venant en très petit nombre.
 Souhaitant encourager les parents à venir au SESSAD pour échanger et partager avec d'autres parents et leurs enfants, nous avons modifié notre proposition avec celle d'un atelier plus ludique qui rassemble les parents et les enfants autour de supports que sont les jeux et les activités manuelles.

LES CONSTATS OBSERVES ET LES POINTS DE VIGILANCE DES EQUIPES :

Difficultés des parents à se mobiliser lors de temps d'échange sans médiation.

1

PUBLIC VISE : Tous les enfants pris en charge par le SESSAD et leurs parents.

OBJECTIFS GENERAUX :

- Offrir un espace de partage entre parents et enfant - Renforcer le lien.
- Offrir un espace d'échange pour les parents.

Objectifs intermédiaires :

- Promouvoir une approche ludique de l'éducation, transmettre les bénéfices de jouer avec l'enfant (le jeu comme levier éducatif et affectif).
- Apprendre à jouer avec son enfant.
- Découvrir des jeux, des activités à refaire au domicile.
- Renforcer la confiance des parents.

DESCRIPTION DU PROJET / DEROULEMENT :

Ce groupe aura lieu tous les deux mois.
Il est proposé les mercredis, de 10h à 11h30.

Ce projet se décompose en plusieurs temps :

- Accueil des participants.
- Moment de jeu guidé : les parents sont invités à participer activement à un jeu avec leur enfant. Les éducateurs proposent différents types de jeux adaptés aux besoins spécifiques de chaque enfant, tout en observant les différentes interactions (entre parents, enfant-parent...) et en offrant si besoin des conseils, en favorisant l'expression sur les ressentis, les difficultés ou astuces éventuelles de chacun au quotidien....
- Un temps de création permettra aux participants de repartir avec un jeu. L'objectif est d'encourager les parents à reconduire cette initiative à la maison en proposant des « fiches » en libre-service.

CALENDRIER ENVISAGE/ECEANCES :

Démarrage en septembre 2024.

LOCALISATION DU PROJET (lieux utilisés) :

Locaux du SESSAD.

BESOINS MATERIEL (liste) :

Matériel éducatif et pédagogique.

PARTENAIRES RECENSES : /

Partenaires à développer : /

BESOINS FINANCIERS (budget prévisionnel) : 40 € par séance.

LIMITES/FREINS ENVISAGES :

- Disponibilité des parents / rajout d'une « contrainte » dans un emploi du temps chargé.
- Difficulté de garde pour les enfants de la fratrie car temps hors école.
- Difficulté de partager son vécu (peur d'être jugé ou remis en question).

FICHE ACTION
PROJET
N°8

Date de rédaction : Octobre 2024
Mise à jour : Décembre 2024
Rédigé par : B. SIAT- A. GODARD
Approuvé par : M. ROVERE- V. GUILLAUME

GROUPE FRATRIE

ETAT DES LIEUX :

Depuis quelques années, l'équipe du SESSAD a pris conscience de la nécessité d'avoir un temps d'écoute à destination des frères et sœurs des enfants pris en charge au SESSAD.

LES CONSTATS OBSERVES ET LES POINTS DE VIGILANCE DES EQUIPES :

Si un des adolescents nous semble ou exprime être en détresse psychologique, un rendez-vous sera proposé en individuel avec la pédopsychiatre.

PUBLIC VISE :

Pour les frères et sœurs des enfants suivis. 6 à 8 enfants maximum.
Age > 10 ans, frère ou sœur aîné ou cadet.

OBJECTIFS GENERAUX :

Temps de partage autour des difficultés ou autour du vécu au quotidien avec un frère ou une sœur porteur/se d'un handicap.

Objectifs intermédiaires : /

DESCRIPTION DU PROJET / DEROULEMENT :

Atelier animé par la pédopsychiatre et la psychologue du service.

Groupe non obligatoire, basé sur les besoins ressentis par les professionnels. Participation libre.

Afin de favoriser la libre circulation de la parole, en début de groupe, les adolescents sont informés que ce temps d'échange est soumis au secret professionnel. Chacun est ainsi libre de rapporter ce qu'il désire à ses parents.

Discussions autour de différents thèmes :

Comment le quotidien peut être impacté ou pas ? Qu'est-ce que ça a changé pour eux ? Est-ce que les parents leur confient des tâches avec les frère et sœur ou pour la famille ? Font-ils des choses que les autres jeunes de leur âge ne font pas ?

Le rapport aux parents ? Est-ce que la présence d'un frère/sœur porteur d'un handicap induit un rapport aux parents différent ? Eloignement ? Rapprochement ?

Parentalisation ? Mission ?

Quels sont leurs ressentis éprouvés par rapport au vécu, au handicap du frère/de la sœur ? Culpabilité ? Colère ? Honte ? Rivalité ? Comment s'autorisent-ils à faire ce que l'autre ne peut pas faire et à exprimer leur agressivité vis-à-vis du frère / de la sœur ? Ou des parents ?

Connaissance du handicap du frère ou de la sœur ? Comment ils le définissent ? Comment est-ce visible ? Est-ce que les parents leur ont expliqué, est-ce que c'est discuté, parlé à la maison ?

Comment ils le vivent à l'extérieur, regard des autres, est-ce qu'ils parlent du frère ou de la sœur aux autres ? Si même école, vécu ?

2

CALENDRIER ENVISAGE/ECHÉANCES :

Les lundis de chaque première semaine des vacances scolaires (hors Noël).

Durée 1h, de 14h30 à 15h30.

Un temps de reprise de 30 minutes après le groupe.

LOCALISATION DU PROJET (lieux utilisés) :

Salle « Rencontres familles » - locaux du SESSAD.

BESOINS MATERIEL (liste) :

Support « ludique » : création d'un jeu de cartes à tirer avec différentes questions (relations, familles, centres d'intérêt...).

PARTENAIRES RECENSES : /

PARTENAIRES A DEVELOPPER : /

BESOINS FINANCIERS (budget prévisionnel) :

LIMITES/FREINS ENVISAGES :

PROPOSITIONS D'AXE D'AMELIORATIONS / OUVERTURES :

Création d'un 2^{ème} groupe pour les frères et sœurs plus jeunes (<10 ans).

**FICHE ACTION DE
PROJET
N°9**

Date de rédaction : 22/10/2024
Mise à jour :
Rédigé par : Mylène ROVERE
Approuvée par : Mylène ROVERE

SESSAD ECO-RESPONSABLE

ETAT DES LIEUX :

- Développement des politiques RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).
- Souhait de participer au niveau du service au développement durable.
- Gestes isolés mais pas de projet global.

LES CONSTATS OBSERVES ET LES POINTS DE VIGILANCE DES EQUIPES :

Compétences et comportements à développer en groupe. Cette thématique repose aujourd'hui davantage sur les sensibilités individuelles que sur un travail collectif au sein de l'équipe.

PUBLIC VISE : tous les professionnels mais également pour sensibiliser les enfants accompagnés et leurs représentants légaux.

OBJECTIFS GENERAUX :

- Contribuer, par nos actions, à la protection de l'environnement et à une utilisation plus rationnelle des ressources.
- Sensibiliser à l'environnement.
- Intégrer la durabilité dans le fonctionnement et les missions du service.

Objectifs intermédiaires :

- Réduire nos déchets.
- Adopter des comportements éco-responsables au quotidien et dans nos projets.
- Privilégier un approvisionnement local et durable.
- Préserver la biodiversité locale.
- Informer et éduquer à l'environnement.
- Participer à des projets de territoire.
- Favoriser le verdissement de la flotte automobile.

DESCRIPTION DU PROJET / DEROULEMENT :

Réduction des déchets

- **Mise en place du tri sélectif** dans nos bureaux et salles communes, avec des points de collecte pour les déchets recyclables (plastique, cartons) et des affichages pour faciliter la compréhension.
- **Limiter les impressions papier** et favoriser le stockage informatique (développement des logiciels zeendoc, ogirys au niveau association).
- **Sensibilisation au zéro déchet**, avec des actions concrètes comme la réduction des emballages, la diminution de l'usage du plastique et l'utilisation de contenants réutilisables, notamment en sorties avec les enfants (comme le font certaines écoles).

Adoption de comportements éco-responsables

- **Sensibiliser** tout un chacun **aux pratiques écoresponsables** dans son travail quotidien et dans les projets menés.
- **Économies d'énergie** : optimiser la consommation d'électricité (ex : installation d'ampoules LED, extinction des appareils en veille, éteindre les lumières en quittant la pièce).
- **Utilisation raisonnée de l'eau** : sensibilisation à la consommation d'eau et mise en place de dispositifs pour économiser cette ressource (ex : robinets économiseurs d'eau).

Approvisionnement local et durable

- **Privilégier les fournisseurs locaux**, les produits de saison et les alternatives écoresponsables pour les collations, les fournitures, et les équipements nécessaires aux activités de l'association.

Préservation de la biodiversité locale

- **Végétalisation des espaces extérieurs** : mise en place d'une zone préservée (tonte tardive), de carrés potagers et d'un composteur.

Information et éducation à l'environnement

- **Organisation d'ateliers et/ou de sorties** pour sensibiliser les enfants et par ricochet leurs familles, aux pratiques de consommation durable ou tri des déchets (ex : visite HAGANIS). Intégrer des pratiques éco-responsables comme la réduction des plastiques à usage unique, le choix de lieux accessibles en transports en commun, l'utilisation de matériel réutilisable et le tri des déchets sur place.

- **Sensibilisation et éducation du public** à la protection de l'environnement : ex : ateliers sur le compostage, la réduction des déchets, l'impact des plastiques sur la biodiversité.
- Utiliser des **supports de communication dématérialisés** ou respectueux de l'environnement, en privilégiant les formats numériques et le papier recyclé.

Participation à des projets de territoire

- **Implication dans des projets locaux** comme des campagnes de nettoyage ou des événements de sensibilisation.
- **Développement de partenariats avec des acteurs locaux** pour renforcer l'impact positif de nos actions sur le territoire (Ville de Metz service citoyenneté).

Favoriser le verdissement de la flotte automobile

- **Transition vers des véhicules électriques ou hybrides** pour réduire les émissions de CO₂ de nos déplacements professionnels.
- **Installation d'un abri à vélo** pour inciter les personnes à se rendre en vélo au travail.
- **Installation de bornes de recharge** sur les sites pour encourager l'adoption de véhicules électriques.

CALENDRIER ENVISAGE/ECHEANCES :

Année 2025. Le verdissement de la flotte s'échelonne de 2025 à 2030.

LOCALISATION DU PROJET (lieux utilisés) :

SESSAD ou extérieur.

BESOINS MATERIEL (liste) :

Robinets économiseurs d'eau.
Poubelles.
Ampoules LED de remplacement.
Abri à vélo à construire.

PARTENAIRES RECENSES :

Service citoyenneté Ville de METZ, HAGANIS, EUROMETZMETROPOLE etc..

Partenaires à développer :

EUROMETZMETROPOLE

BESOINS FINANCIERS (budget prévisionnel) :

Environ 1000 €
Pour les bornes : env. 10 000 € / borne

**97 Boulevard Solidarité,
57070 METZ
03 87 39 96 78
secretariat-sessad@afaedam.com**



AFAEDAM

Association Familiale pour l'Aide
aux Enfants et adultes Déficients de
l'Agglomération Messine

**SESSAD
MOSAÏC**

